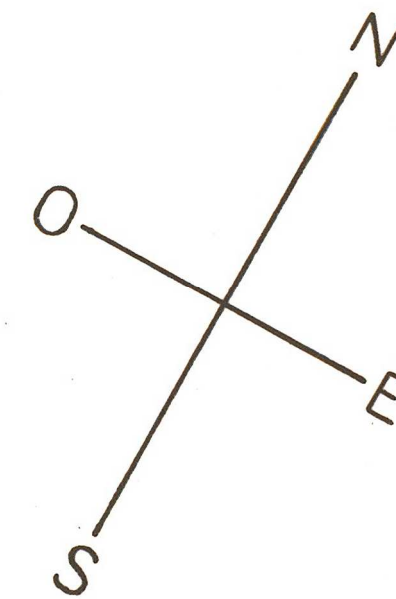


ST. MAURICE

1:1000

Crêtes.
Cimbranchers.
Closillon.
Emonets.
Bois Noir.
Acquis.



Feuille 30.

Epinassey

Feuille 22.

Feuille 20.

21

Feuille 18.

Feuille 25.

Feuille 23.

Feuille 22.

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 7 MAR. 2001

Droit de souscription
L'inspecteur
Le chef de bureau



Mise à l'œuvre : limites de la forêt par rapport au terrain à bâtir

COMMUNE DE ST MAURICE		CANTON DU VALAIS	
CADASTRE FORESTIER			
PLAN N° 21			
Délimitation du périmètre MM. James Médico ingénieur forestier et Roland Mérol inspecteur d'arrondissement			
Bureau de géométrie G. Rey-Bellet S.A.			
Pour approbation des délimitations forestières			
L'inspecteur d'arrondissement			
Monthey, mars 1992			
GRB			
ST MAURICE			
MONTHEY			
VIONNAZ			
Georges Rey-Bellet SA			
Les Anches			
S. Affaires			